

PROGRAMME FORMATION POST-PERMIS



Cette formation est d'une durée de 7h sur une journée et accessible aux conducteurs novices ayant obtenue le premier permis de conduire à partir du 1^{er} Janvier 2019.

Vous devrez passer cette formation **entre le 6^e et le 12^e mois** après obtention du premier permis de conduire.

Cette formation est disponible uniquement dans les écoles de conduite Labellisé Qualité.

La journée se décompose :

- **Accueil des candidats et Présentation général**
- **Partage de vos premières expériences de conducteur**
- **Perception des risques**
- **Situations complexes**
- **Les jeunes conducteurs et la conduite**
- **Inter mobilité**
- **Bilan de journée**

VOUS NE DEVEZ AVOIR PERDU AUCUN POINT DURANT VOTRE PERIODE PROBATOIRE.

TARIFS 105 €

Votre renouvellement de permis INCLUS

POUR LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN PERMIS DE CONDUIRE
OBTENU À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2019

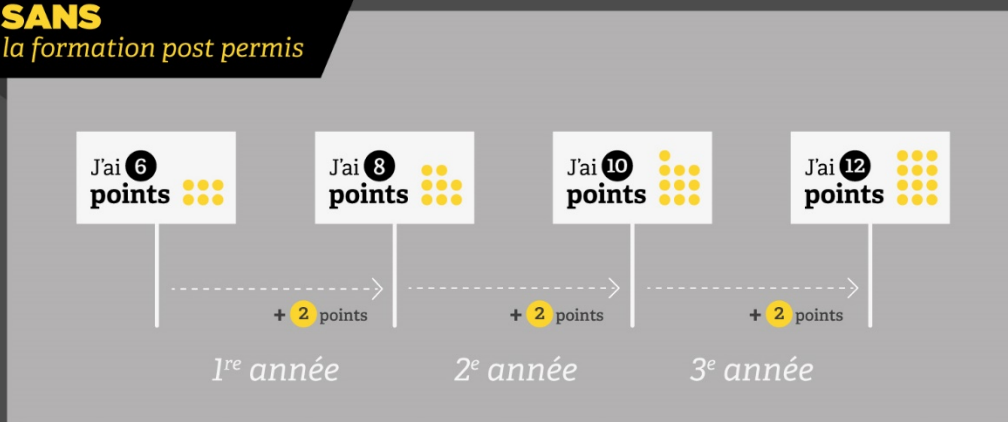
COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?



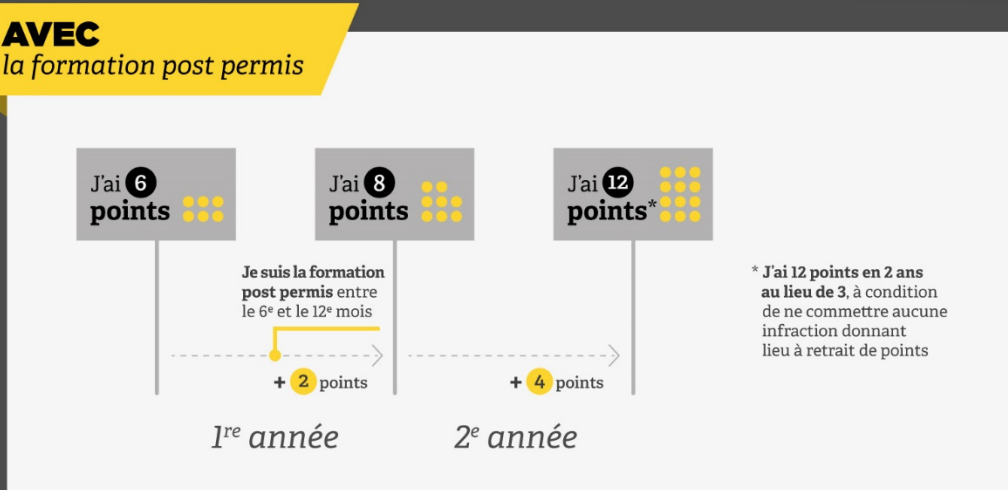
CAS N°1 :

J'ai eu le permis en conduite traditionnelle

SANS la formation post permis



AVEC la formation post permis



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

POUR LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN PERMIS DE CONDUIRE
OBTENU À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2019

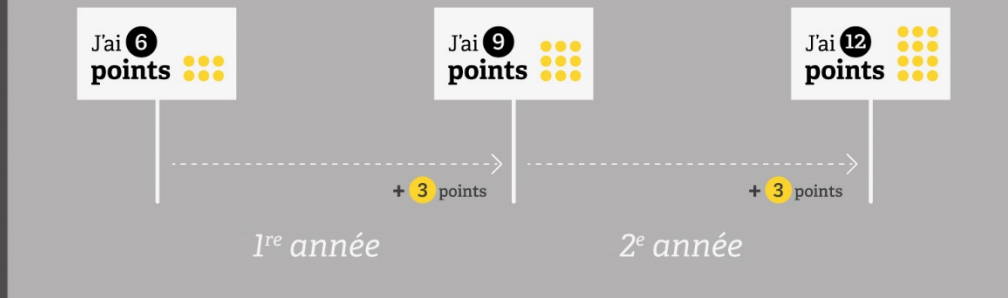
COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?



CAS N°2 :

J'ai eu le permis en conduite accompagnée

SANS la formation post permis



AVEC la formation post permis



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**